



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E95872

VALABLE JUSQU'AU 08/09/2026

ÉDITÉ LE 10/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 16/03/2016

Capital : 250 035

Raison sociale : SOC NOUVELLE SAREMICO

RUE ALBERT DEVILLE
08090 TOURNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SEDAN 34906040000034

Téléphone : 03 24 33 25 79

Fax : 03 24 59 41 15

Siret : 349 060 400 00034

Portable : 0615518630

Code NACE : 3320B

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés :

E-mail : isabellemonard@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AXA FRANCE IARD 10932900704

ABIM (905 099 164) / HOLDING ITAC (442 729 653) / BERTAUX ANTONY
PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10932900704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	09/09/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	09/12/2025
5312 PROB	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	09/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	09/09/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	09/12/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/12/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	09/09/2025
o Ventilation mécanique	09/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1